EXPRIMEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET!



Avant tout décision, l'équipe municipale a souhaité que tous les Peipinois soient informés du projet.

- Une feuille d'information a été distribuée à tous les habitants
- Deux réunions publiques ont été organisées les 14 et 21 avril 2017, environ 130 personnes y ont participé
- Une synthèse des éléments présentés lors de ces réunions sera mis en ligne sur le site de la Mairie d'ici quelques jours
- ➤ Une visite d'un parc éolien est programmée le 3 juin 2017

Maintenant le conseil municipal souhaite connaître votre opinion sur le projet.

- ➤ Un registre est disponible en Mairie, chaque habitant de Peipin peut y exprimer son avis
- Ceux qui ne peuvent se rendre en mairie peuvent envoyer un courriel à l'adresse <u>projet-eolien@peipin.fr</u>
- Le recueil est ouvert jusqu'au 15 juin 2017

Le conseil municipal fera un bilan des différents avis et se basera sur ce bilan pour prendre une décision sur le projet.